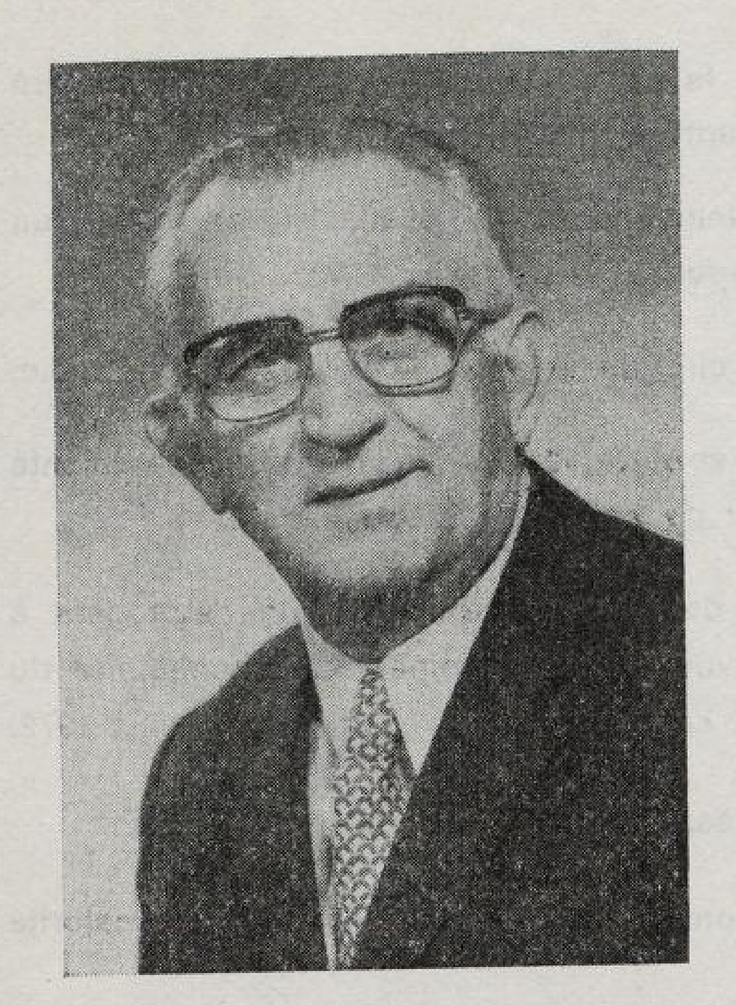


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2me CIRCONSCRIPTION DE L'AUDE

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DÉMOCRATE

Candidature :

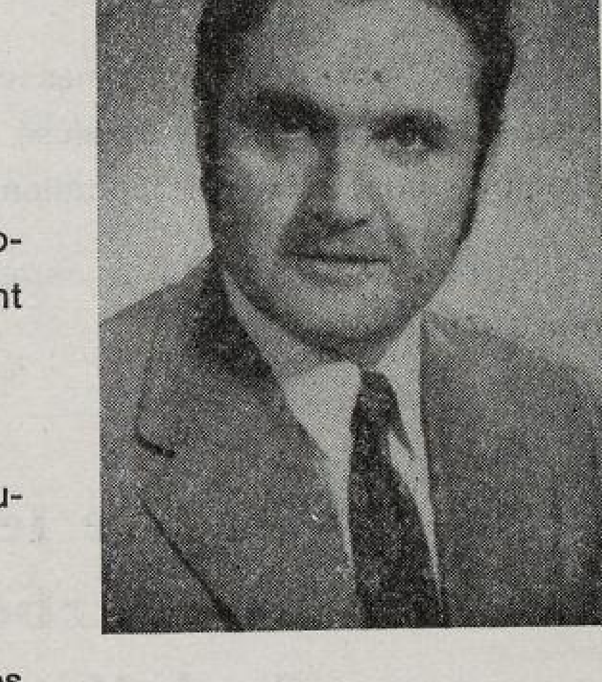
Francis VALS

Député-sortant
Président du Groupe Socialiste
au Parlement Européen

Remplaçant éventuel :

Jean ANTAGNAC

Inspecteur Central du Trésor - Licencié en Droit



Citoyennes, Citoyens,

Les élections du 4 MARS seront les plus importantes que nous ayons connues depuis la libération.

Depuis 14 ans, avec une majorité d'inconditionnels la droite est au pouvoir.

Le peuple dans sa majorité désire un changement de politique.

Ce que nous proposons, candidats de la Gauche Socialiste et démocrate, par le Programme Commun de Gouvernement de l'Union de la Gauche, cohérent, et d'un financement assuré.

L'U.D.R. a beau changer de nom, elle ne change pas de visage.

Les scandales qui éclatent ou ceux qui sont dissimulés, éclaboussent le Pouvoir toujours favorable aux affairistes et aux spéculateurs.

Nous voulons assainir l'atmosphère et faire régner une saine morale.

Nous réclamons une société plus juste et plus humaine pour les malheureux et les deshérités avec notamment :

- **Le salaire minimum interprofessionnel de croissance à 1.000 F. par mois**
- **L'âge de la retraite ramené à**
  60 ans pour les hommes,
  55 ans pour les femmes,

avec un minimum garanti à 75 % ou S.M.I.C. pour tous y compris les travailleurs non salariés, les inscrits maritimes, les viticulteurs

- **La semaine de 40 heures**
- **Le plein emploi pour les travailleurs**
- **Le changement des conditions de vie des femmes accablées par les charges de famille et par celles du travail**
- **La formation professionnelle des jeunes, leur instruction, les moyens permettant l'organisation de leurs loisirs**
- **La Sécurité Sociale pour tous**
- **Annuellement 700.000 logements sociaux avec leurs équipements collectifs**
- **L'indemnisation des rapatriés**
- **La satisfaction des légitimes revendications des fonctionnaires, des artisans et des commerçants**
- **La gratuité de l'enseignement**
- **Le respect des droits des Anciens Combattants y compris ceux d'Algérie**
- **Le rétablissement des libertés individuelles et collectives**
- **La libération de l'O.R.T.F.**
- **La nationalisation des trusts pharmaceutiques, des banques d'affaires, des ressources du sous-sol, de l'armement, de l'aérospatiale**
- **L'Indépendance Nationale**
- **La construction de la Communauté Economique Européenne en démocratisant ses institutions et en la libérant de la domination du grand capital.**
- **L'allègement des charges des Collectivités locales**
- **L'arrêt de la fabrication de la bombe atomique.**

VITICULTURE

Le regretté professeur MILHAU estimait à 60 % l'incidence directe ou indirecte de la viticulture dans l'économie du Languedoc-Roussillon dont salariés, commerçants, artisans sont tributaires.

Pour l'arrondissement de Narbonne ce pourcentage est beaucoup plus élevé.

Or les viticulteurs du Narbonnais sont aujourd'hui dans une situation financière désastreuse.

A cause de la politique anti-vin menée durant la dernière législature par le Gouvernement dont se réclament les divers candidats de la majorité : U.D.R., Contrat Social, Républicains Indépendants.

Lors de la mise en place du Marché Communautaire du Vin en Juin 1970 le prix de campagne était fixé à 7,50 F. le degré hl. Il n'a pas varié durant 2 ans et demi à cause de la volonté du Gouvernement qui s'est opposé à Bruxelles à son augmentation.

Après avoir promis à la délégation des Parlementaires du Languedoc-Roussillon dont j'étais le porte-parole en Mars 1971 d'assurer la bonne fin de campagne par une distillation à un prix de 7,10 F. le degré hl., prix de déclanchement des interventions, le Gouvernement s'est refusé à tenir les promesses du Premier Ministre et du Ministre de l'Agriculture.

Et les cours se sont effondrés à la fin de la campagne 1970-71 et au début de celle de 1971-72.

Contrairement à ses promesses, malgré mes demandes réitérées le Gouvernement a refusé d'appliquer la clause de sauvegarde concernant l'importation des vins d'Italie.

Et nous avons connu le marasme durant toute la campagne 1971-1972.

La T.V.A. sur le vin est restée fixée à 17,6% malgré mes protestations auprès du Ministre des Finances.

Elle est en Allemagne de 6% et n'existe en Italie à un taux minime que depuis le 1er Janvier 1973.

Les droits de circulation du vin n'existent pas en Italie.

En France ils sont de 12 AF. par litre de par la volonté du Gouvernement et de ceux qui le soutiennent.

L'interdiction de coupage avec les vins étrangers à la Communauté prévue par le règlement communautaire du 15 Juin 1970 n' a été sanctionnée qu'à partir du 8 Juillet 1972.

Deux ans après.

De par la volonté du Gouvernement et de sa majorité

La propagande anti-vin a continué à se développer à la Télévision et à la Radio.

Financée par le budget du Premier Ministre.

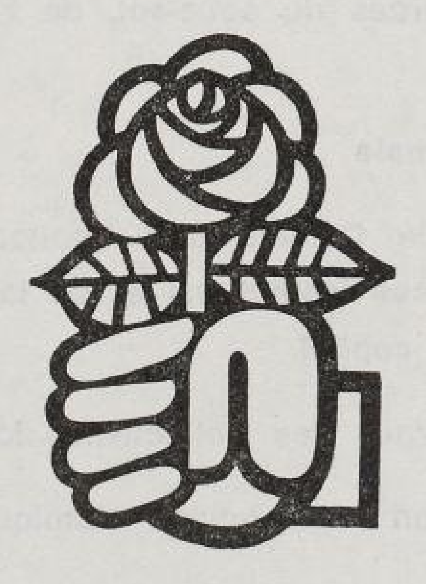
Tout cela a contribué à consommer la ruine de la viticulture méridionale.

La responsabilité de la majorité et de ceux qui s'en réclament est totale et entière.

Seule la mauvaise récolte en qualité et en quantité a assuré au début de la campagne 1972-73 la reprise des cours qui devraient être pratiqués depuis longtemps.

Contre les fossoyeurs de la viticulture de l'arrondissement de Narbonne vous voterez pour les candidats du Parti Socialiste qui ont toujours défendu les revendications des viticulteurs contenues dans la Charte du Vin.

VOTEZ POUR



FRANCIS VALS

et son remplaçant éventuel : ***JEAN ANTAGNAC***

Vu : Le Candidat et son remplaçant éventuel.

IMP. SOUCAILLE - LÉZIGNAN